



Programme de formation 2026 pour les adhérents de la Fédération nationale des SCoT en partenariat avec le CNFPT

Date : 04/12/25

Emetteur : MS

Les actions de formations sont menées en partenariat avec le CNFPT

Présentation de la démarche de formation

Nos formations s'adressent aux élus, techniciens et partenaires des SCoT. Elles se fondent sur des principes pédagogiques mobilisant des méthodes actives : études de cas, retours d'expérience, ateliers pratiques et interventions d'experts.

Ce programme de formation 2026 vise à accompagner les territoires dans la planification, la transition écologique, la sobriété foncière et l'ensemble des défis auxquels les SCoT sont confrontés. Cette année sera charnière avec la tenue des élections municipales en mars 2026 et donc nos formations seront orientées dans ce sens.

Modalités d'inscription :

Un bulletin d'inscription sera disponible pour chaque évènement et sera à remplir et renvoyer à Denise Sedmak du CNFPT à l'adresse : denise.sedmak@cnfpt.fr

Formations

Kit de formation – Bien démarrer 2026 ! – 6 février au CNFPT, 80 rue de Reuilly, 75012 Paris – 10h – 16h – LIFE BIODIV'FRANCE

Cofinancé par l'Union Européenne

Cette première journée vise à donner aux techniciens un cadre clair pour préparer l'arrivée des nouveaux élus, en leur permettant de présenter de manière structurée les dynamiques territoriales, les données déjà disponibles et les premières questions de cadrage du mandat.

Elle reposera sur l'essentiel du travail déjà mené : analyse juridique et institutionnelle liée à l'installation des instances et aux évolutions législatives, identification des messages clés à transmettre aux élus, mobilisation des données et cartographies existantes, et clarification des articulations entre stratégie territoriale, projet de territoire et feuille de route de mandat. L'objectif est d'offrir une vision d'ensemble solide et immédiatement opérationnelle pour aborder sereinement le début de cycle politique.

Bilan des SCoT – Savoir se situer – 8 décembre au CNFPT – 10h – 16h

Cette seconde formation sur le travail de bilan que chaque SCoT doit réaliser, en montrant comment cet exercice peut leur permettre de se situer par rapport aux tendances et données nationales grâce au suivi d'observatoire. Elle permettra également de récapituler les messages et enseignements

19 rue Claude
Tillier
75012 PARIS
T 01 40 41 84 10
F 01 40 41 84 18



principaux partagés au cours de l'année, afin d'aider les techniciens à utiliser ce bilan comme un outil d'analyse et de comparaison opérationnelle.

Webinaires

Installation des instances de SCoT – 20 janvier - 14h

Dans le cadre des élections municipales la FédéSCoT vous propose de reprendre les étapes clés de l'installation des instances en début de mandat et les bonnes pratiques qui en découlent. La séance laissera volontairement une large place aux échanges et aux questions, afin de permettre aux participants d'aborder leurs situations concrètes. Un court document récapitulatif, rassemblant les principaux conseils pratiques issus des interventions et des discussions, sera produit en fin de session.

SCoT et Climat-Air-Energie / Objectifs de décarbonation – 12 mars - 14h

Quels outils ont les SCoT pour travailler sur les leviers de décarbonation et rentrer dans la trajectoire de sobriété énergétique et diminution des GES que ce soit via le pilier du SCoT sur les transitions ou également d'autres sujets annexes comme la mobilité ou encore la santé. Retour d'expérience de SCoT-AEC et de SCoT dotés d'un plan d'action pour l'opérationnalité de ces leviers.

Fondamentaux des outils de fiscalité de l'aménagement – 05 mai - 14h

Après les éléments donnés en 2025 sur les leviers de fiscalité, il nous paraissait essentiel de familiariser les participants avec les principaux outils de la fiscalité de l'urbanisme, en mettant l'accent sur les fondamentaux à connaître pour intervenir efficacement dans le cadre d'un SCoT. Elle permettra de comprendre à quoi servent ces outils, leurs usages et leurs implications pratiques, afin de disposer d'une base solide pour le pilotage et le suivi des projets territoriaux.

Evolution du contentieux et impact sur la pratique – 23 juin - 14h

Un avocat apportera les éléments théoriques nécessaires, complétés par un petit mémo pratique pour prévenir les risques de contentieux. Seront abordés les contentieux en cours, le sursis à statuer lié au ZAN, ainsi que les principes d'équilibre, les procédures et la jurisprudence associée. Un questionnaire permettra de collecter, de manière anonyme, des chiffres nationaux sur le contentieux pour alimenter la réflexion.

Construire le volet vulnérabilité du SCoT – 15 septembre – 14h – LIFE BIODIV'France

Cofinancé par l'Union Européenne

Pour approfondir les travaux effectués en 2025 nous vous proposons une nouvelle formation. Elle visera à approfondir la compréhension des leviers d'aménagement pour traiter le volet vulnérabilité des territoires, en s'appuyant sur des exemples concrets et méthodologies développées. Des

19 rue Claude
Tillier
75012 PARIS
T 01 40 41 84 10
F 01 40 41 84 18



partenaires privés pourront venir enrichir ces discussions et présenter leurs travaux et les accompagnements proposés aux territoires.

ZAN Cafés

Les ZAN Cafés perdurent !

Ces moments de réflexion collectifs sur le ZAN sont co-animés par la Fédération des SCoT et le CNFPT mensuellement pour vous entendre sur votre pratique professionnelle et laisser la place aux interactions. Parlons ensemble de vos pratiques inspirantes ou de vos questionnements !

Ces moments d'échanges ne nécessitent pas d'inscription préalable et dureront 30 min de 13h30 à 14h. Vous pouvez vous connectez en suivant ce lien : <https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/cafes-zan>

- >Lundi 12 janvier
- >Lundi 2 février
- >Lundi 9 mars
- >Lundi 4 mai
- >Lundi 8 juin
- >Lundi 6 juillet

Contacts

Si vous avez des questions vous pouvez contacter :

- Le CNFPT : clemence.caron@cnfpt.fr
- La Fédération des SCoT : matthieu.spitz@fedescot.org